

# Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne du 25 janvier 2021 au 25 mars 2021 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

# Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie

Contribution publiée le 19/03/2021 Complétée le 22/03/2021

Réponses de l'organisation au questionnaire mis à disposition sur la plateforme participative <u>notreavenir-nc.fr</u>.

#### Présentation de l'organisation et de son objet

Une Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie de plein exercice, bénéficiant par convention d'un partenariat avec la LDH-France, a été créée en 1999 peu après l'Accord de Nouméa. Elle promeut les principes de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948, accompagne le processus de décolonisation par son soutien au processus engagé par l'Accord de Nouméa, lutte pour la réduction des inégalités sociales et un meilleur partage des richesses, combat les discriminations. Elle soutient l'éducation citoyenne et y participe au sein du corps social dans la mesure des moyens rendus disponibles par le bénévolat de ses membres.

#### Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

- C'est la tolérance mutuelle, la liberté d'expression et d'association, la liberté de la presse, le respect de l'Ecole avec son réseau dense d'établissements ouverts à tous les enfants de la "maternelle" à l'Université qui permet d'échapper à l'ignorance en accédant à la connaissance et à la réflexion.
- C'est bénéficier d'une riche et belle culture qui a produit d'immenses talents, écrivains comme Victor Hugo, Emile Zola, Aimé Césaire, des poètes, philosophes, peintres dont les oeuvres sont exposées dans les plus grands musées, musiciens...C'est pouvoir jouir des riches et multiples traditions de la culture française.
- C'est le plaisir de communiquer avec la langue française, de partager des valeurs de la république, liberté égalité fraternité ainsi que d'adhérer au principe de laïcité garantissant la liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, la liberté de culte, comme la possibilité de s'émanciper des dogmes.

## Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?

# Indépendance

- "L'indépendance" fut d'abord une revendication destinée à revenir sur les injustices de la colonisation, les contraintes infligées au peuple kanak, les répressions, le vol des terres, le mépris, le racisme, la nonreconnaissance de la culture kanak, l'impossibilité pour les Kanak d'accéder aux fonctions de cadres dans leur pays, les inégalités.
- La lutte revendicative et les négociations ont débouché sur les avancées conséquentes des Accords Matignon-Oudinot de 1988 et de l'Accord de Nouméa en 1998.
  L'indépendance signifie la rupture des liens avec la France, alors que la Nouvelle-Calédonie ne dispose pas encore par elle-même des moyens suffisants pour l'assumer économiquement
- Rompre les liens avec la France ne garantirait au pays ni le maintien de son système scolaire ni les moyens de le faire vivre, ni la capacité à conserver une langue d'enseignement unificatrice, ni même la pérennité d'un personnel qualifié. Le pays n'est en outre pas prêt à assumer les compétences "régaliennes" selon les standards actuels.
- Le pays n'est surtout pas prêt à assumer les compétences régaliennes selon les standards actuels, en dépit des 1800 Calédoniens,aux deux tiers Kanaks, passes par l'excellent dispositif de formation cadre avenir, principalement financée par l'État.
- Aujourd'hui, à l'exception des compétences régaliennes (justice, affaires étrangères, défense, monnaie, maintien de l'ordre), toutes les compétences sont soit exercées par la Nouvelle-Calédonie sans interférence extérieure, soit partagées avec la France. La précipitation à "rompre le lien" avec la France aggraverait les difficultés, en créerait.
- Quelques compétences sont encore partagés avec la France, qui, même s'agissant du domaine régalien, s'applique à associer le plus possible nos autorités. La précipitation à rompre

### Souveraineté

- La souveraineté appelle des capacités raisonnables d'assumer l'ensemble des fonctions d'un Etat, autrement dit, s'agissant de la Nouvelle-Calédonie, toutes les fonctions déjà exercées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes, les agences publiques et les établissemnts publics.
- La souveraineté suppose qu'après une courte transition (acceptée par la France), la NC serait à même d'assurer d'emblée au pays des standards de gouvernance, d'administration et de gestion comparables à ceux que la France lui apporte dans l'exercice des compétences régaliennes. Est postulé que les autres domaines se passeraient de l'aide française
- La souveraineté signifie que la vigilance des organismes internationaux, judiciaires notamment, s'appliquera pour que perdure le respect des Droits de l'Homme dans le nouvel Etat, pour que la Constitution mise en place assure aux citoyens et citoyennes le maintien de leurs droits, pour que l'indépendance des corps constitués soit effective.
- Aspirer à l'indépendance reste légitime et exprime le refus d'un abandon à la fatalité historique. Nous y sommes presque et il est temps de nous retourner pour mesurer le chemin parcouru depuis 1984. La souveraineté va avec des moyens humains et financiers propres et des capacités techniques.
- La revendication d'indépendance est l'égitime. Elle sera à terme,irrémédiable car elle exprime le refus d'un abandon à la fatalité historique. La souveraineté ne va pas sans capacités techniques ni moyens financiers et humains propres. Jean-Marie Tjibaou disait que la souveraineté excluait de recourir à la mendicité une fois l'indépendance actée. Avant de fermer la porte, nous sommes nous tous saisis de la construction de notre pays ?
- La démocratie mérite toute autre chose que des slogans jetés au passant entre coups de klaxon assourdissants et drapeaux agités frénétiquement par la

le lien avec la France aggraverait nos difficultés, et en créerait de nouvelles.

 L'aide continue que la France apporte au plan financier, sa contribution décisive pour nos écoles, pour que la langue française et les langues kanak demeurent des langues d'enseignement, les contenus pédagogiques reposant sur des décennies d'efforts de l'Ecole de la République dont nous bénéficions, ne doivent pas s'arrêter. vitre d'un 4/4: avant la troisième consultation, et dès la fin du confinement, des débats publics réels,contradictoires,sincères ,respectueux, restent à organiser partout dans le pays. Indispensable.

# Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France?

- La décolonisation n'est pas le rejet de l'autre. La coopération avec la France doit être maintenue et progresser encore, d'autant plus qu'elle nous permet d'améliorer de manière continue la prise de responsabilités dans nos propres affaires. La décolonisation n'est pas le rejet de l'autre.
- La décolonisation choisie par nos anciens est un processus dans lequel nos liens avec la France sont resserrés et pas coupés brutalement.
- Après les difficultés de la longue et douloureuse période coloniale, la solidarité, la fraternité, l'amitié sincère et franche doivent l'emporter sur la détestation.
- La Nouvelle-Calédonie n'a pas les moyens de rompre ces liens avec la France qui lui apportent depuis trois décennies des contributions financières importantes, dotations de rééquilibrage ou fonctionnement (collèges, lycées, bourses...)
- De même, les contrats de plan ont permis aménagements, grosses opérations d'équipement, constructions scolaires, percements de voies routières, participation au développement de réseaux de transports publics, ouverture de médiathèques, logement...
- La suppression, après la troisième consultation, de ces aides nombreuses, multiples, grâce auxquelles le pays a désormais atteint des seuils de développement qui n'ont pas grand chose à envier aux standards européens (hôpitaux, écoles...)est à éviter
- Les Calédoniens auraient-ils un intérêt à se passer de ces aides nombreuses et multiples grâce auxquelles le pays atteint aujourd'hui des seuils de développement qui ont peu à envier aux standards de grands pays démocratiques.

# Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?

- Le défi posé par une pauvreté chronique qui s'aggrave et par l'extension des inégalités sociales, les écarts phénoménaux des revenus, est le plus important à relever. Il suppose des décisions partagées entre le gouvernement local et les communes avec l'appui des provinces. Squats, logements délabrés, insalubres nous font honte.
- Sinon, le double défi d'un environnement harmonieux à préserver et de l'urgence climatique nous concerne au premier chef. Ce défi suggère d'ailleurs l'ampleur des progrès à accomplir dans l'éducation citoyenne des jeunes... Et des adultes.
- Troisième défi: résister à l'emprise d'un pays candidat à la première place économique du monde qui a pour ce faire un besoin impérieux de s'imposer et étendre ses tentacules dans tout le pacifique sud notamment. Ce pays ne respecte ni les droits de l'Homme ni les peuples. Résister ne se fera pas sans soutiens, notamment celui de la France.

Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien?

## **Espoirs**

# Préoccupations

- Notre espoir n'est pas un rêve: nous voulons voir un jour les Calédoniennes et Calédoniens de toutes origines se comporter comme des frères et des soeurs, nous tenons aussi à ce que cette fraternité domine les rapports entretenus avec la France. Nous demandons des mesures pour qu'une répartition revue des richesses soit sérieusement entreprise.
- Notre espoir n'est pas un rêve. Il s'appuie sur des exemples célèbres de mains tendues ,par exemple celle de Nelson Mandela à ceux qui l' ont emprisonné pendant 27 ans, celle de De Gaulle à Adenauer qui donnera naissance à l'office franco-allemand pour la jeunesse, lequel sera le point d'appui décisif de réconciliation. Etc.
- Pour que les droits de l'homme puissent pleinement s'exercer en Nouvelle-Calédonie, nous attendons avec impatience les mesures efficaces, et ce d'autant plus que ce pays en a les compétences: répartition des richesses par ex par une réforme de la fiscalité,etc...
- Nous voulons ne plus voir ces logements insalubres et précaires, auxquels on accède par un chemin boueux les jours d'orage. Construits de tôles rouillées et de palettes plus ou moins assemblées, ils doivent faire l'objet d'une éradication complète; leurs habitants doivent se voir attribuer des logements décents avec quelques arpents pour jardiner.
- Nous voulons que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province sud et les villes de l'agglomération nouméenne, avec les bailleurs sociaux, sous l'impulsion du congrès, de l'assemblée provinciale et des conseils municipaux engage enfin le plan résolutoire approprié, prévoyant par ailleurs les mesures qui empêcheront la réapparition de squats

- Notre préoccupation centrale, c'est que le côté"lumineux" de l'homme prenne le pas sur son côté "sombre". Après toutes les souffrances endurées, après ces vies de douleur que nos ancien ont connues et que trop de pauvres connaissent encore malgré les changements positifs intervenus, il faut faire confiance à l'être humain.
- L' être humain est capable de faire effort sur lui-même et d'exprimer ses côtés lumineux. Nous pensons que les valeurs que l'école prône, la solidarité, la fraternité, l'égalité sont au plus profond de chacun d'entre nous mais que les débordements de paroles haineuses, les discriminations criantes, la démagogie de certains tend à les édulcorer.
- Un immense effort de fraternité est à entreprendre. Il concerne les groupes, les individus, leader ou anonyme, les institutions et Associations. En février, alors que le pays était à feu et à sang, avec les trois églises de Nouvelle-Calédonie, nous avons tenté de passer ce message à nos concitoyens et nous aimerions être sûr qu'ils l'ont fait leur.

Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République\* et listés ci-dessous :

- Défi climatique
- Développement économique
- Axe indopacifique

<sup>\*</sup>Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.

#### **Annexe**

[Document partagé en complément de la réponse à la question « Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République ? »]

# LDH NC : Message à la Convention Nationale du 26 - 9 - 2020 de la LDH France

Les circonstances sanitaires ne permettront pas à la LDH NC, liée à la LDH (France) par convention spéciale, d'être représentée à sa convention nationale du 26 septembre 2020 comme les fois précédentes. La LDH NC souhaite à la LDH une convention nationale fructueuse qui porte haut les exigences des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Malgré cette absence inhabituelle, nous tenons à compléter ce message de soutien en vous tenant informés de la situation présente en Nouvelle-Calédonie, et des positions que nous tenons à quelques jours de la consultation électorale par laquelle les Calédoniens vont se prononcer à nouveau pour la pleine souveraineté du pays ou pour son maintien au sein de la République française, ainsi que les perspectives qui sont et resteront les nôtres dans un avenir proche.

La Nouvelle-Calédonie a beaucoup changé depuis 1988 et la célèbre première poignée de mains entre Jean-Marie Tiibaou et Jacques Lafleur dans le jardin de l'hôtel Matignon en présence du premier ministre Michel Rocard. Trente ans de paix ont permis des avancées significatives de la situation du peuple kanak comme de celle des descendants des autres communautés caractérisées comme « victimes de l'histoire » aux entretiens de Neuville les Roches de 1983. Plus de 1500 cadres, aux deux tiers Kanak et descendants des victimes de l'histoire aux origines diverses (bagne, déportés politiques, travailleurs « tonkinois », autrement dit originaires du Vietnam, Javanais, Arabes, Japonais...) pour le troisième tiers, ont bénéficié de formations professionnelles de haut niveau et se sont insérés et investis dans des responsabilités institutionnelles, administratives, industrielles, commerciales diverses pour servir leur pays dans son difficile combat pour accéder à la souveraineté qui reste un objectif incontournable. De même, l'accès à l'éducation et à l'enseignement est aujourd'hui universel pour tout jeune entre 3 et 16, voire 18 ans, avec un réseau dense de collèges et de lycées publics sur l'ensemble de la Grande terre et aux îles Loyauté, tandis qu'une Université de plein exercice, ouverte en 1999 avec une antenne inaugurée ces derniers mois en province nord, permet un large accès de proximité aux études supérieures sur place. Même si beaucoup reste à faire, le rééquilibrage politique est une réalité incontestable : depuis 1989, les Kanak exercent majoritairement les responsabilités avec d'autres Calédoniens à la tête de deux des trois provinces volontairement conçues comme des collectivités aux compétences générales, et cette formulation signifie qu'elles les exercent toutes à l'exception de celles que des mesures légales prises démocratiquement ont maintenu ou transféré à d'autres institutions, communes ou gouvernement local. Fait unique, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie rassemble onze membres à la tête de départements ministériels importants et les diverses forces politiques disposant d'élus.es au Congrès y sont représentées. Le sénat coutumier, exprimant la « Coutume » pour le compte des 8 « aires coutumières », pays kanak, districts, chefferies, tribus et clans a vu ses compétences élargies. La revendication principale de restitution aux Kanak des terres dont ils avaient été spoliés, longtemps ignorée, est aujourd'hui satisfaite à 90 ou 95 % même si diverses incertitudes retardent encore les dernières mesures qui seront prises alors même que l'ADRAF ne relève d'ailleurs plus de l'Etat aujourd'hui mais du gouvernement local.

Néammoins, le rééquilibrage économique, largement illustré par l'emblématique « usine du Nord » qui a entraîné aussi la création de milliers d'emplois directs et indirects en province nord, de même que le rééquilibrage « social » qui mettra fin à des disparités de revenus et à des situations très contrastées est loin d'être achevé. Ainsi sont crûment et cruellement exprimées les difficultés du processus volontaire d'une décolonisation originale et pacifique voulue par les signataires des accords Matignon en 1988 et ceux de l'Accord de Nouméa en 1998 . Ces disparités se sont même aggravées dans divers domaines, celui du logement entre autres étant le plus visible avec les « squats » ceinturant l'agglomération nouméenne qui à certains égards font penser aux bidonvilles de la banlieue parisienne des années cinquante. La décolonisation reste autrement un processus inachevé en dépit d'avancées majeures

La consultation électorale de novembre 2018 s'était déroulée dans le calme. Alors que la campagne officielle pour la (deuxième) consultation électorale du 4 octobre bat son plein, la cristallisation des positions entre les deux blocs indépendantiste et « loyaliste » (selon le terme que se donnent les Calédoniens attachés au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France) est extrême, entraînant un climat délétère et la réapparition de discours haineux, parfois même racistes que les citoyens calédoniens pensaient ne plus jamais entendre avec la construction méthodique et patiente du « destin commun » entreprise depuis plus de trente ans. Dans les deux camps des discours extrémistes tendent à chauffer à blanc la population et la crainte de troubles graves est palpable au sein de celle-ci en dépit de quelques signaux qui permettent d'espérer que la raison prévaudra et que le calme sera restauré sans violences physiques.

Quelque soit le verdict des urnes au soir du 4 octobre, que le OUI à la pleine souveraineté conduisant à l'Indépendance ou que le NON l'emporte, et pour sortir par le haut d'une situation devenue explosive, la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie considère que l'urgence absolue est le rétablissement du dialogue entre les deux blocs et leurs composantes. A cet égard, outre les dépôts de plaintes systématiques lorsque des provocations racistes avérées ont été commises et la relance ou la poursuite des activités de nos commissions spécialisées, pédagogie et prison, ainsi que les positions que nous avons été amenés à développer par rapport à la crise sanitaire mondiale actuelle qui à ce jour épargne encore la Nouvelle Calédonie, nos interventions visent la promotion d'un vivre-ensemble démocratique, réfléchi, concerté, respectueux des personnes, de leurs droits et libertés. Notre « thème de travail » central aujourd'hui est le combat contre les inégalités sociales. Au soir du 4 octobre, il ne doit y avoir ni vainqueurs ni vaincus mais des citoyens responsables qui devront à nouveau s'asseoir ensemble autour de la même table, arrêter une guerre des postures lourde de dérapages gravissimes, juguler des inégalités criantes.

Construire une société plus juste dans une perspective maintenue de décolonisation qui reste à parachever dans un dialogue constructif renouvelé est plus que jamais indispensable. Du choix exprimé, dépendront les rythmes et modalités d'une évolution inéluctable. La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie veillera dans ce processus au maintien d'acquis durement consolidés dont trente ans de paix. Elle mise sur une juste compréhension de sa position par la LDH-France réunissant sa convention nationale ce 26 septembre 2020 sans douter du soutien que celle- lui a toujours manifesté.